



INFO PRODUITS: **ATEX, quelles conséquences pour le ventilateur ?**

Le ventilateur est une machine tournante équipée d'un moteur électrique et représente donc un risque majeur lorsqu'il est installé dans une zone à caractère explosif. Bien qu'entrée en vigueur en juin 2003, la norme ATEX n'est toujours pas finalisée au niveau du ventilateur. Cette situation transitoire ne devrait perdurer mais nous incite à la plus grande prudence vu les implications de cette norme.

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute demande.

INFO TECHNIQUE: **Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit ...**

" Le bruit des ventilateurs - qui sont de magnifiques caisses de résonance - a des causes diverses. Celles d'origine aéraulique prédominent en général sur celles d'origine mécanique. "

Pour obtenir l'article complet traitant de ce sujet, cliquez [ici](#) si vous avez un accès internet, ou envoyez nous un e-mail à info@airvision.be avec mention "Article Technique".

NEWS:

SALONS A VENIR : AIR VISION, en tant que membre de l'association TEAM, organise les 17 et 18 mars des journées d'information sur les normes PED et ATEX dans la région du Limbourg. Ce sera l'occasion de faire le point sur ces sujets fort actuels et plus particulièrement pour AIR VISION, sur les conséquences que la norme ATEX aura sur les ventilateurs installés en Zone à caractère explosif.

Vu la localisation du salon, les conférences seront données en Néerlandais et Anglais mais ces journées seront prochainement organisées en Wallonie également. Plus d'information et inscription sur www.TEAMBELGIUM.org.

REFERENCES :

- En début d'année nous avons pris l'habitude de citer un chiffre révélateur de notre niveau d'activité. Saviez-vous que AIR VISION a fourni 9 300 kW de puissance installée sur ses ventilateurs en 2003 !
- Air Vision vient de livrer un ventilateur de taille importante chez Dumont Wautier, société du groupe Lhoist, à Engis (B). Le ventilateur, dont la roue fait 2m de diamètre, est monté en aval de l'installation de dépoussiérage du four nr1 et est équipé d'un moteur de 315 kW pour évacuer plus de 180.000 m³/h de fumées vers la cheminée.

Pour toute suggestion ou question, n'hésitez pas à nous contacter : info@airvision.be

Si vous ne désirez plus recevoir cette Newsletter, cliquez ici www.airvision.be et désinscrivez vous.

Place de l'Université 16, B-1348 Louvain-La-Neuve, Belgium
Tel: + 32 (0) 10 47 00 80, Fax: + 32 (0) 10 47 00 81
info@airvision.be | www.airvision.be